

Les élus à la communauté de communes Gâtines Choisilles Pays de Racan

Commission action économique :

M. MACE David,

M. GABORIAU Jacques.

Commission communication:

Mme DE SAINT SALVY Marie-Christine,

M. RAGOT Sylvain.

Commission voirie:

M. MACE David.

M. THOMAS Alain.

Commission sports loisirs

· · · ·

vie associative :

M. RAGOT Sylvain,

M. MULTEAU Gérard.

Commission enfance, jeunesse,

personnes âgées :

M. RAGOT Sylvain,

Mme TALBERT Maria.

Commission environnement

agenda 21 - aménagement :

M. GROSBOIS Chantal,

Mme PONS Caroline.

Commission bâtiments-gens

du voyage-logement :

M. GABORIT Frédéric,

M. THOMAS Alain.

Commission culture :

M. GABORIT Frédéric,

Commission tourisme et commerce :

Mme GROUX Gisèle.

M. GABORIAU Jacques.

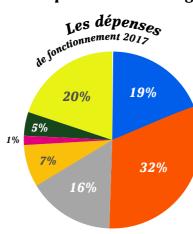
/il) LactuMu

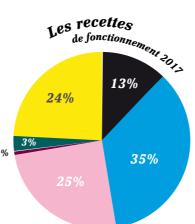




Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 9 mars afin d'approuver les comptes administratifs 2016 et les budgets prévisionnels 2017.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des chiffres sur le site internet de la commune www.mairie-cerelles.fr, rubriques Mairie - Budget.





- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Reversement CET
- Autres charges de gestion (indemnités des élus, subventions, organismes extérieurs)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Autres dépenses (amortissements, dép. imprévues, charges exceptionnelles)
- Virement vers l'investissement

- Produits des services, du domaine et ventes diverses (restauration scolaire, garderie,....)
- Impots et taxes
- Dotations, subventions et participations (DGF, fonds d'amorçage,...)
- Loyers et divers
- Remboursement sur rémunération du personnel
- Excédent reporté



À la rencontre des cerellois

Samedi 1er avril

9h30 à l'entrée du lotissement Ragueneau rue du Gué Bolin. 10h15 sur la place du Centre bourg, 11h entrée de la route qui mène à la Bédouère.

Nouvelle mesure.

L'Etat change les démarches pour les cartes nationales d'identités et les passeports. Seules les mairies équipées de dispositif de recueil permetteront leur création. Dans les environs de Cerelles, les mairies de Château-Renault , Fondettes, Saint-Cyr sur Loire , Tours sont équipées.

Plus d'infos sur www.mairie-cerelles.fr





Création d'une newsletter! Pour recevoir votre bulletin par internet, inscrivez vous à cette adresse:

secretariat@mairie-cerelles.fr en spécifiant

« objet : bulletin par internet»

couleur jaune sur la chaussée.

Informations

de cir.

du maire

Changement de circulation au niveau du petit Cerellois.
Les tracés jaunes sont là pour signaler l'expérimentation du projet, pour pouvoir déplacer les lignes des stops si besoin, pour une meilleure sécurité de tous.



Amélioration de l'habitat

Rappel du planning des permanences

auxquelles vous pouvez vous rendre pour vous permettre de constituer un dossier en vue d'obtenir des subventions pour l'amélioration de votre habitation:

Au siège de la Communauté de communes à SAINT ANTOINE DU ROCHER, les 1er et 3ème mardis du mois de 9h 30 à 11h 30.

7 mars 2017, 21 mars 2017, 4 avril 2017, 18 avril 2017, 2 mai 2017, 16 mai 2017, 6 juin 2017, 20 juin 2017.
À Neuillé Pont Pierre, à la Mairie, permanences de 9h 30 à 11 h 30, les 2ème et 4ème mardis du mois, soit les 14 mars 2017, 28 mars 2017, 11 avril 2017, 25 avril 2017, 9 mai 2017, 23 mai 2017, 13 juin 2017, 27 juin 2017.

Vous pouvez également prendre contact avec l'organisme

SOLIHA gérant les dossiers ; la chargée d'opérations est Madame Marie-André HELARY au 02 47 36 25 73



PLU

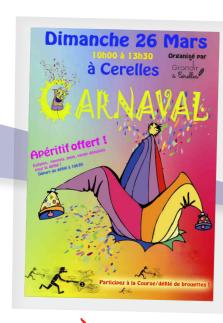
L'enquête publique concernant le **PLAN LOCAL D'URBANISME** est actuellement en cours et se termine le LUNDI
13 MARS 2017 par la permanence à la
mairie de la commissaire enquêteur de
14 h à 18 h.

Le Plan Local d'Urbanisme deviendra définitif au cours de la 2ème quinzaine du mois de mai 2017.

Le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS actuellement en vigueur devient caduc et sans effet au 26 mars 2017. Entre le 27 mars et l'approbation définitive du plan local d'urbanisme, toutes les demandes déposées en mairie (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire) seront soumises au réglement national d'urbanisme.







Rendez-vous des RANDOS! salle Cersilla le 19 mars

Chiens tolérés tenus



Pré-inscription = 1€ de remise! depuis notre site

lesrandoscerelloises.free.fr

Marcheurs: 2 parcours libres, fléchés, avec ravitaillement :

- 10 km / Inscription 8h-10h
- 18 km / Inscription 8h-9h Vététistes, : 3 parcours avec ravitaillement :
- 20, 30 et 45km

Inscription de 8h00 à 10h00 Tarifs:

- Gratuit pour les de 12 ans. $4 \in \text{pour les marcheurs}$ 3€50 pour les licenciés
- 6 € pour les vététistes
- 4 € pour les licenciés

Venez nombreux découvrir Cerelles et ses environs.

à venir ... LE LOTO de Grandir à Cerelles

le 8 avril 2017

salle des 4 vents





19

JOURNÉES DES RENCONTRE JOBS D'ÉTÉ **ENQUÊTEUR** 14H-18H SAINT PATERNE

RACAN

PLU

14H-18H

MAIRIE

LES RANDOS CERELLOISES

26

CARANAVAL DE 10H30 À 13H30

CERELLOIS

AVEC LES

RENCONTRE

STAGE YAKADANC' 17H SALLE CERSILLA **MESSES**

Messes tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre. Le samedi à 18h30 : 11/03 Semblançay, 18/03 Neuvy, 25/03 Chemillé,

01/04 Cerelles.



L'association Yakadanc'érelles organise le samedi 1er avril (et non ce n'est pas un poisson) un stage de danse, salle Cersilla, suivi d'un entrainement, sur inscription.

Au programme: Batchatta et danses en ligne. Inscription préalable préférable ou sur place. Un repas est organisé par l'association. Réservation obligatoire. Au menu: entrée, Jumbalaya, fromage, tarte tatin.

Infos et tarifs:

fred .gaborit37@orange.fr 06 03 96 33 75

CINÉ off

Rouziers Touraine







16 mars 20H30

18mars 15H





Chers concitoyens,

Le mois de mars est un moment privilégié pour une commune : le

Compte administratif de l'année écoulée et budget prévisionnel de l'année en cours.

La section de fonctionnement de l'année 2016 :

Les recettes sont de 880 434 € et les dépenses de 724 646 €, ce qui permet de dégager un excédent de 155 788 €, auquel s'ajoute celui de 2015 de 170 140 €, soit un résultat global de fonctionnement de 325 928 €.

Ces résultats vont permettre de projeter pour 2017,

- . Maintenir ou diminuer les charges à caractère général,
- Encadrer les charges de personnel,
- Limiter les hausses des tarifs municipaux, Dynamiser les investissements (voirie, bibliothèque, ...)
- . Poursuivre le développement urbain.

Lors de notre réunion publique du 4 mars dernier, nous avons commenté et évoqué les différents projets pour les années à venir.

Guy Poulle

MAIRIE PRATIQUE

Rencontre

des cerellois

1er avril

Tél: 02 47 55 10 89 - Fax: 02 47 55 23 40 secretariat@mairie-cerelles.fr www.mairie-cerelles.fr

HORAIRES ACCUEIL & POSTE Lundi et vendredi:

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 Permanence d'un élu

Tous les samedis de 10h à 12h

Bulletin municipal Cerelles n° 29